

continuent de ne pas payer à leurs employés un salaire juste et équitable. J'ai dit, il y a un instant, que je croyais que l'Etat devrait intervenir, mais je suis d'avis que les fabricants devraient d'abord régler eux-mêmes ce problème, car ils sont responsables en premier lieu. Ce sont eux qui lui ont donné naissance; à eux d'aider à sa solution. S'ils apportaient à la solution de ce problème une fraction seulement du temps qu'ils consacrent à leurs propres intérêts, j'estime qu'ils pourraient le résoudre. Malheureusement, ils ne semblent s'intéresser qu'à ce qui leur permettra de favoriser leurs propres intérêts; aussi quand on demande à l'Etat d'intervenir et qu'il consent, les fabricants s'y opposent énergiquement en alléguant qu'il doit y avoir une concurrence libre et sans restrictions et, en outre, que les salaires doivent être fixés d'après la loi de l'offre et de la demande. Ils prétendent donner à l'employé le salaire qu'ils peuvent l'induire à accepter. D'autre part, ils réclament le droit de se constituer en vastes monopoles, comme ceux de la houille, de l'essence, du lait, des viandes, du pain et autres denrées, et une fois que ces monopoles sont établis, ils vendent leurs produits au consommateur aux plus hauts prix possibles. Ils demandent le droit d'amasser des fortunes colossales et de continuer de payer des salaires ridiculement bas. Si les employés menacent de se constituer en associations, les fabricants s'y opposent, et cependant ils font partie de la plus puissante organisation de fixation des prix qui existe.

A mon avis, le temps est venu où l'Etat devrait intervenir. Une loi devrait régir la durée du travail de chaque jour et le nombre de jours ouvrables par semaine. Il devrait y avoir des lois concernant les salaires minimums pour les hommes. Les conditions dans lesquelles les hommes et les femmes sont appelés à travailler devraient être régies par la loi. Il est vrai que toutes ces questions ne relèvent pas de la compétence de cette Chambre, à moins d'un décret contraire du Conseil privé, mais nous tenons entre nos mains une arme formidable avec laquelle nous pourrions frapper: cette arme, c'est le tarif. Beaucoup d'industries ont besoin d'un tarif de protection. Il y en a qui ne pourraient continuer leurs opérations sans un tel tarif. Je suis d'avis que l'on devrait protéger toute industrie légitime, mais à la condition expresse qu'elle fasse bénéficier ses employés, sous forme de meilleurs salaires et de meilleures conditions de travail, des avantages de ce tarif qu'elle demande avec tant d'instance.

Au début du siècle, monsieur l'Orateur, la situation économique de l'industrie dans presque tous les pays tendait à diviser la société

[M. Chevrier.]

en deux groupes: d'une part, une minorité de riches détenant entre leurs mains le pouvoir et la richesse et jouissant de tous les avantages que pouvaient leur procurer les inventions modernes; d'autre part, une vaste majorité de travailleurs souffrant de privations et cherchant à sortir de cette situation du mieux qu'ils pouvaient.

La minorité accepta cette situation comme le résultat des lois économiques et comme une condition qui avait toujours existé jusqu'à un certain degré. Toutefois, la majorité refusa de s'y soumettre parce qu'elle était intolérable, et plusieurs d'entre eux crurent que la chute complète de l'ordre social constituait l'unique solution.

Lorsque j'ai siégé ici au cours de la dernière session, monsieur l'Orateur, j'ai entendu en plusieurs circonstances la Chambre retentir des mots: La démocratie est en péril. Il n'y a pas de plus grande vérité. Mais je me demande parfois ce que l'on fait pour sauver la démocratie. Elle est attaquée de toutes parts. Elle a commis bien des erreurs; elle est coupable de bien des crimes, et une réforme s'impose sans retard. On a invoqué plusieurs théories pour la supplanter, entre autres le communisme et le fascisme, mais ces remèdes sont encore pires que le mal. Tous deux sont incompatibles avec les traditions et les institutions de notre pays, et si jamais ces théories venaient à prévaloir, nul doute qu'il en résulterait un véritable chaos au Canada.

A mon humble avis, la solution consiste en la réforme et le retour aux deux vertus de justice et de charité, vertus qui sont vieilles comme le monde mais qui avec l'aurore des temps nouveaux semblent être devenues choses du passé. Si ces institutions qui détiennent le pouvoir et la richesse abandonnaient leur individualisme et leur égoïsme et pratiquaient davantage la justice et la charité, je crois que la société retrouverait son équilibre. Je crois aussi que les forces du capital et du travail prendraient dans la société le rang qu'elles sont censées occuper; elles collaboreraient ensemble, elles entretiendraient entre elles des relations amicales, et elles travailleraient de concert pour le plus grand bien de tous.

Il y a une autre classe de la société qui mérite, je crois, la réprobation de cette Chambre; je veux parler du groupe d'agitateurs qui travaillent depuis quelques mois à jeter la confusion dans les rangs des ouvriers pour atteindre leurs fins subversives. Pour employer les mots dont s'est servi le ministre du Travail (M. Rogers) dans son message au Canada la veille du jour de l'An, "Je crois qu'une opinion publique intelligente condamnera tôt ou tard ces agitateurs."